Transvaal une réception particulièrement chaleureuse et il est certain que leur hostilité contre l'Angleterre saisira ce prétexte de s'affirmer non plus de plus.

Toutes les sociétés militaires et patriotiques enverront des délégations à Berlin, pour saluer le représentant du peuple boer.

Le gouvernement allemand est assez inquiet du caractère que peuvent prendre les manifestations publiques qu'il lui sera d'autant plus difficile de réprimer, si elles présentaient un caractère inquiétant pour les relations internationales, que les manifestants les plus ardents se recruteront parmi les fanatiques de la politique personnelle de Guillaume II.

LA PIEUVRE CLÉRICALE

Les congrégations en France

Paris, 25 novembre. — Voici quelques chiffres intéressants sur les congrégations et le droit d'accroissement, extraits des travaux et des publications du ministère des finances :

Au 30 septembre 1900, il existait 1517 congrégations religieuses, dont 773 autorisées et 744 non autorisées. Dans les 733 congrégations autorisées on ne compte que 25 congrégations d'hommes : sur les 744 non autorisées, il y en a 177 d'hommes.

Depuis moins de deux ans, le nombre des congrégations autorisées n'a pas varié; mais, en revanche, celui des congrégations non autorisées s'est accru de 32, dont 24 sont des congrégations d'hommes.

Sur les 773 congrégations autorisées, 654 s'étaient mises en règle au 30 septembre dernier pour l'ancien droit : celui qui résultait des lois de 1880 et de 1884 — et 587 avaient également acquitté la nouvelle taxe sur l'abonnement, instituée par la loi de 1895.

Du 30 juin 1899 au 30 septembre 1900, le nombre des congrégations autorisées non en règle, soit pour l'arriéré, soit pour la taxe nouvelle, est respectivement tombé de 223 à 119 et de 349 à 186, il en est de même en ce qui concerne les associations non autorisées : 60 au lieu de 68, et 201 au lieu de 263.

Le montant des sommes perçues pendant cette même période, tant pour l'ancien que pour le nouveau droit, s'élève à 1,709,880 fr., dont 1,488,756 fr. payés par les congrégations autorisées et 231,124 fr. versés par les associations non autorisées.

En résumé, le total des recouvrements opérés depuis la mise en vigueur de la nouvelle loi de 1895 jusqu'à fin septembre dernier, s'élève à 4,273,651 francs, dont 1,709,880, soit plus du tiers, ont été versés pendant la période du 30 juin 1899 au 30 septembre 1900.

L'arriéré restant dû au Trésor par l'ensemble des congrégations, tant pour l'ancien que pour le nouveau droit, qui était, au 30 juin 1899, de 7,044,000 francs, ne s'élevait plus, à la date du 30 septembre dernier, qu'à 6,420,000 francs, dont 5,560,000 francs à la charge des congrégations autorisées, et 870,000 francs à la charge des congrégations non autorisées.

Ces quelques chiffres établissent de façon péremptoire que, dans une période de quinze mois, c'est-à-dire depuis l'arrivée au pouvoir du ministère actuel, le nombre des congrégations qui se sont soumises à la loi et ont payé le droit d'accroissement, a augmenté dans de notables proportions.

LA PROTECTION DU TRAVAIL

Paris, 25 novembre. — Un groupe important de députés socialistes, parmi lesquels Vaillant, Sembat, Viviani, Rouanet, etc., vient de déposer une proposition de loi ayant pour objet d'étendre les dispositions protectrices du travail à tous les ouvriers et «employés» des deux sexes de l'industrie et du commerce.

Plusieurs de ces lois, en effet, limitent à des catégories plus ou moins bien déterminées leurs dispositions réglementaires. La loi du 2 novembre 1892, par exemple, s'applique seulement aux « usines, manufactures, mines, minières, carrières, chantiers et ateliers. »

Les employés, — les employés de magasin ou de bureau, — *ne sont pas compris* dans ces catégories.

C'est à eux que la proposition dont nous parlons veut étendre les réglementations relatives à l'hygiène et à la sécurité, à la durée du travail aux accidents du travail, etc.

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

LA SITUATION

C'est toujours de l'Etat d'Orange que nous viennent les nouvelles des engagements les plus importants du théâtre de la guerre. Les troupes anglaises ne cessent de marcher et de sillonner la contrée pour arriver à une soumission du pays dont la résistance semble de plus en plus incoercible.

Grâce à leur supériorité numérique et à leur organisation militaire, ces troupes parviennent presque toujours à déloger les Boers des positions où elles les rencontrent, mais ne réussissent jamais à les détruire ou à les capturer. Toujours les commandos disparaissent au dernier moment et vont se reformer plus loin, sans se laisser entamer.

C'est ainsi qu'une dépêche de Bloemfontein annonce que les Anglais ont dégagé le pays jusqu'à Lesvogels op, à une distance de 25 milles à l'ouest de Bloemfontein, fouillant soigneusement les hauteurs, br lant triomphalement une ferme boer, sans défense et recueillant pour tout trophée l'infortuné fermier boer, son propriétaire.

Mais, en même temps, un combat, qui paraît avoir été assez sérieux, se livrait, entre Béthulie et Springfontein, à 80 milles environ plus au Sud et à quelques heures seulement, par chemin de fer, de Bloemfontein. On entendait les bruits d'un feu nourri dans la direction de Springfontein; mais on ne connaît pas les résultats de ce combat.

Dans le Transvaal, d'après une dépêche du Cap du 23, un poste de police a été attaqué le 19, à 25 milles au sud-ouest de Johannesburg, par 100 Boers, qui ont été repoussés après un combat de deux heures. Les Boers ont eu 2 tués et plusieurs blessés.

Comme d'habitude, la dépêche annonçant l'événement, ajoute que les Anglais n'ont subi aucune perte.

Il faut croire que les troupes anglaises jouissent d'une immunité merveilleuse autant que mystérieuse contre les balles, pour que, pendant une lutte de deux heures aucun de leurs soldats ne soit atteint. Cela tient du prodige, d'autant plus que les Boers ne passent pas généralement pour être de médiocres tireurs.

Dans le district de Lydenburg, une dépêche de Durban annonce que le général Smith Dorian a fait complètement raser le village de Dullstroem : l'église seule est restée debout.

Le bruit court avec persistance que tous les citoyens de Johannesburg de nationalité britannique vont être enrôlés dans une garde civique, afin de décharger un peu le service des troupes régulières qui pourront alors être employées ailleurs.

On croit savoir que les citoyens qui refuseront le service dans cette garde civique seront expulsés.

On annonce aussi que 2,000 réfugiés vont être autorisés à retourner à Johannesburg, à la condition de servir dans la garde civique soumise à la discipline militaire ordinaire dans les corps irréguliers. Si cette expérience réussit, le nombre des réfugiés renvoyés au Transvaal sera probablement augmenté.

Enfin, les Anglais activent le recrutement.

On assure qu'on formera une brigade de 2,000 hommes, sous les ordres d'un général ayant acquis dans les colonies une sérieuse expérience, pour servir de noyau à un corps de 50,000 hommes levés dans les différentes colonies.

La Russie et l'annexion

Vienne, 25 novembre. — Le *Wiener Tageblatt* apprend de Saint-Pétersbourg que la Russie refuse d'accepter la déclaration d'annexion du Transvaal par l'Angleterre.

Importantes révélations

Londres, 25 novembre. — Le *Journal de Rotterdam* publie les lignes suivantes :

« D'ici quelques jours, une série de révélations extraordinaires sur les procédés de la Chartered et la presse jaune, surprendra le public.

» Un procès est pendant contre un fonctionnaire important de la Chartered, et il y a tout lieu d'espérer que la véritable histoire de l'incursion Jameson sera enfin divulguée, ainsi que la véritable cause de la guerre actuelle du Transvaal.

LETTRE DE BELGIQUE

(De notre correspondant spécial)

Bruxelles, 24 novembre.

La question militaire

Nous avions bien raison de prévoir que l'institution de la fameuse commission militaire, avec sa majorité militariste, donnerait lieu à des conflits.

Dès à présent, il est question d'une crise ministérielle imminente, et la commission a à peine tenu sa séance d'installation. Dans les milieux parlementaires — c'est la presse cléricale qui l'annonce — non seulement on prédit, mais on espère cette crise, pour échapper à une aggravation des charges militaires.

La majorité cléricale, nous l'avons dit, est antimilitariste et à tout prix elle veut exténuer le service personnel; en dehors du système actuel, elle n'accepte que le volontariat. Elle en veut donc à mort au général Cousebaut pour sa tentative militariste.

D'autre part la gauche libérale reproche au ministre de se cacher derrière une commission et de n'oser prendre la responsabilité du dépôt d'un projet de loi.

Les rapports ont reçu une tension plus grande encore à la suite de l'incident du général de Tilly, mis à la retraite par le ministère actuel sans motif avouable. Une interpellation aura lieu cette semaine à la Chambre par un député clérical M. Reukin.

Toutes ces raisons justifient les prévisions énoncées plus haut : le ministère de la réorganisation militaire devra céder devant les cléricaux anti-militaires. On va même jusqu'à annoncer que le ministère tout entier se retirera pour revenir quelque temps après débarrassé du général loosebant.

Un puissant mouvement d'opinion a été créé dans la partie cléricale du pays, par l'organisation d'un vaste referendum parmi toutes les associations catholiques sur la question militaire. Unanimement, celles-ci se prononcent contre le service personnel et l'aggravation des charges militaires.

La presse cléricale enregistre journellement, en de longues colonnes, les ordres du jour de ces groupements et on se demande vraiment comment un gouvernement clérical pourra légiférer d'après les instructions du roi contre sa majorité sur un point où celle-ci a une opinion aussi arrêtée.

On ne pourra guère retarder même l'échéance. Déjà, on annonce que M. Colfs, député clérical de Bruxelles, déposera incessamment un projet de loi, réduisant le temps de service, les socialistes appuieront le projet et il est impossible qu'on échappe à un débat public.

Toute cette stratégie fait d'ailleurs admirablement notre jeu, la preuve de l'impuissance de la bourgeoisie à résoudre un problème aussi urgent que le problème de l'inimiquité militaire ne peut que favoriser notre propagande.

Déjà le ministre de la guerre, le général Branine dans un rapport au roi, faisant partie des documents sensationnels publiés par le «Messager de Bruxelles», constatait que le socialisme bénéficiait de la situation actuelle; il y était fait allusion à de multiples incidents, nés au cours des manœuvres militaires; et le général concluait en disant que l'armée n'aurait pas « une attitude assez énergique, si des événements analogues à ceux de 1886 et de 1893 devaient se reproduire.»

Les souvenirs qu'on évoquait ici sont ceux des deux grandes grèves générales, entraînées par les ouvriers pour la conquête du Suffrage Universel et de réformes sociales.

Nous n'avons rien à rédire à ces joyeuses constatations.

Chez les libéraux

Il y a donc des libéraux à la Chambre, depuis les dernières élections, grâce à la représentation proportionnelle. Ils tentent aujourd'hui de faire croire qu'il existe un groupe libéral, émanant d'un parti.

A cet effet, il faut exécuter un travail de recollage assez malaisé. Au cours de chaque débat, nous avons en effet trouvé les libéraux divisés. Lors de l'interpellation sur le rapatriement de Sipido, certains d'entre eux ont soutenu que la mesure était illégale, d'autres était légale, quelques-uns allaient même jusqu'à prétendre que le gouvernement avait obéi à de bonnes intentions. Qu'en sera-t-il bonne Déus, lorsqu'il s'agira de questions de principes ?

Néanmoins, les libéraux ont fondé un groupe parlementaire. Cela fait toujours de l'effet. Pour ne susciter aucun embarras, il a conféré la présidence au doyen d'âge. Comme indication de tendances, c'est peu significatif, les cheveux blancs. Et alors, paraît-il, on s'est mis à discuter. La première décision prise a été de ne pas divulguer à la presse ce qui se passait. C'est encore une indication précieuse.

Quelques bruits n'anmoins ont transpiré. Des débats très vifs se sont produits au sujet du suffrage universel. Les libéraux des grandes villes se sont énergiquement prononcés contre le S. U., qui ferait passer les hôtels-de-ville aux mains des socialistes.»

A en croire toutefois certains journaux, on cherche une formule qui contentera tout le monde, excepté... le peuple.

On demande un recolleur! Bonne commission à celui qui le procurera!

Nouvelles diverses

La grève des verriers dure toujours, pas un ouvrier n'a bronché.

Finalement la majorité de la Chambre a décidé, malgré le gouvernement de discuter cette semaine le projet de la loi, réprimant les jeux.

On sait que la Belgique est en train de devenir un second Monaco, il n'y a là rien d'étonnant, puisque les joueurs sont protégés par le roi Léopold II, qui d'ailleurs profita encore de son dernier voyage à Paris pour mettre quelques louis sur un cheval. L'agence Havas nous a appris qu'il a gagné.

Le groupe socialiste dépose également cette semaine son projet de loi, établissant le Suffrage universel à la commune et à la province.

Léon MEYSMANS.

Faits Divers

HORS RÉGION

DEUX OUVRIERS FOUDROYÉS

Bordeaux, 25 novembre. — Dans une sécherie de morues, à Talence, un manœuvre monté sur des ballots de marchandises, ayant perdu l'équilibre, voulut se retenir à l'aide d'un fil électrique qui se trouvait à sa portée et fut foudroyé. La décharge électrique alla frapper ensuite un autre ouvrier qui se trouvait tout près du premier, et qui reçut une violente commotion. Sa vie est en danger.

Une fillette dévorée par un chien

Paris, 25 Novembre. — Un marchand de bestiaux, M. Désiré Raveneau, demeurant à Chatou, rue de Saint-Germain, avait acheté la veille à Rueil, un énorme chien, dit dogue de Bordeaux, qu'il se proposait de conduire le lendemain à Vernon, siège d'une importante exploitation rurale lui appartenant, où depuis quelques jours des vols assez importants avaient été commis par des rôdeurs et où l'animal devait servir de chien de garde.

En attendant, il avait attaché le molosse dans une écurie, au fond du jardin.

Sa fillette Madeleine, âgée de quatre ans, trompant la surveillance de sa mère et voyant la porte de l'écurie ouverte, vers 2 h. de l'après-midi, entra, et s'approcha de l'animal qui était attaché, voulant jouer avec lui, comme elle faisait avec les autres chiens de la maison.

Le terrible dogue, voyant s'approcher l'enfant, bondit sur elle, la renversa et de ses crocs terribles, lui broya le bras droit, lui labboura le ventre et lui abîma le visage, dont seule la joue gauche a été enlevée.

Aux cris de la pauvre petite, un ouvrier jardinier, Guillaume Wertz accourut, mais pour dégager l'infortunée fillette, il dut soutenir avec le chien, rendu plus féroce encore par la vue du sang, une lutte énergique, au cours de laquelle il fut cruellement mordu aux cuisses, à la poitrine et aux mains.

Au bruit de la lutte, M. et Mme Raveneau, accoururent; en juge de leur désespoir à la vue de leur enfant ne donnant plus signe de vie, toute sanglante, et complètement méconnaissable.

Un médecin mandé en toute hâte lui prodigua des soins, mais n'a pu dissimuler l'extrême gravité de son état; si ce que l'on n'ose espérer, la pauvre enfant survit à ses blessures, elle sera défigurée pour le reste de ses jours, l'œil gauche est considéré comme perdu.

La petite Madeleine était fille unique.

Dans un accès de désespoir, Mme Raveneau a voulu se suicider dans la soirée; son mari est arrivé juste à temps pour la retenir par ses vêtements, au moment où elle voulait se jeter par une fenêtre.

DANS LA RÉGION

RÉUNIONS SOCIALISTES

A LA MADELEINE

Conférence du citoyen Zévaès

Hier soir, a eu lieu la conférence que nous avions annoncée. Commencée à 7 heures, elle était terminée à 8 heures 1/4.

Ont été nommés : président, le citoyen Carette, maire de Roubaix; assesseurs, les citoyens Lucas et Philippe, conseillers municipaux.

Carette présente les orateurs, fait appel au calme et à la contradiction.

Un membre du Parti ouvrier français remercie les orateurs qui ont bien voulu accepter de venir à La Madeleine. Il dit que la bourgeoisie anti-cléricale a les mêmes intérêts que la bourgeoisie cléricale, que les exploités, en se tenant à la lutte de classe, doivent marcher à l'expropriation de ces deux bourgeoisies, et que révolution veut dire substitution.

Le citoyen Vérecque prend ensuite la parole. Il félicite les camarades d'avoir installé des socialistes à l'Hôtel-de-Ville.

« Il faut, dit-il, continuer cette expropriation ainsi que, dans 4 ans, le drapeau rouge flotte à la mairie de La Madeleine. Le prolétariat doit arriver à l'expropriation des moyens de production par la conquête des pouvoirs publics.

Dans un rapide aperçu historique, il dépeint la manière de gouverner de la bourgeoisie, et dit que sans les forces de la police, de la magistrature et de l'armée, il y a longtemps qu'elle aurait disparu. La bourgeoisie avait promis des réformes en arrivant au pouvoir; elle a mentis ses promesses, et jamais il n'y eut tant de misère que depuis un siècle. »

« A l'avènement du ministère Waldeck-Rousseau, continue l'orateur, de grandes espérances furent fondées, mais elles ont été déçues. Il faut que le prolétariat s'organise de façon à arriver au pouvoir pour faire les transformations. Ecoutez Zévaès, camarades; il représente un parti qui s'organise. »

On crie : « Vive Zévaès ! » et celui-ci commence son discours.

Discours de Zévaès

« C'est la parole du Parti ouvrier Français, dit Zévaès, que je viens apporter aujourd'hui pour exposer son programme et sa tactique. Nous devons nous servir de la tribune parlementaire, mais là ne doit pas se borner notre tâche. Ce qui caractérise le Parti ouvrier, c'est qu'il est un parti de discussion, ne craignant pas la lumière. On a dit que le collectivisme était une utopie, ne l'avait-on pas dit aussi de l'affranchissement des serfs. L'histoire n'est qu'une longue évolution vers l'emancipation définitive. »

Zévaès parle de la concentration actuelle des capitaux, de la différence entre l'industrie d'aujourd'hui et celle d'hier, et dit que le petit commerçant et le petit rentier, ruinés par la concurrence et les filous des hautes banques, viendront au collectivisme, l'évolution économique suivant son cours.

Il fait un historique de la lutte de classe affirme qu'une entente n'est pas possible entre la bourgeoisie voleuse et assassine et les exploités.

Enfin, il démontre que les travailleurs n'ont rien à attendre de leurs exploiteurs.

L'ordre du jour

Un ordre du jour présenté par le citoyen Lucas et acclamant l'unité socialiste, mais avec des organisations nettement collectivistes et révolutionnaires est ensuite mis aux voix et adopté à l'unanimité de 600 assistants.

A HELLEMMES

Conférence Guesde-Delory

La Jeune union d'Hellemmes, à la Maison du Peuple a eu lieu hier à 8 heures, sous la présidence du citoyen Delcourt, maire d'Avion, avec, pour assesseurs, les citoyens Kreus et Malfesne, maire et conseiller municipal d'Hellemmes.

Cinq cents personnes sont dans la salle; beaucoup de citoyennes.

Discours de Delory

Le citoyen Delory, maire de Lille, prend le premier la parole. Il parle de l'organisation du Parti Ouvrier dans le Nord. Il fait ensuite une comparaison entre le projet de Guesde et le projet de Millerand sur la grève et l'arbitrage obligatoires.

Le projet de Guesde sera imprimé dans quelques jours; on pourra voir les différences. Il craint qu'avec le projet Millerand, plein de chausse-trappes, la bourgeoisie ne puisse tourner la loi, et ne trouve encore le moyen de faire intervenir l'armée.

» Il faut, dit-il, rester sur le terrain de la lutte des classes. Personne plus que nous ne désire l'unité, il faut la faire, mais avec des socialistes, et non avec des radicaux ayant mis un faux-nez socialiste. Il y a, à la vérité, parmi nos adversaires socialistes des ambitieux, de ces anciens capitaines radicaux aujourd'hui sans soldats; mais aussi beaucoup de camarades qui se trompent de bonne foi. Faisons l'unité avec les socialistes collectivistes pour marcher à l'assaut du pouvoir central, et nous n'aurons même plus besoin des conseils supérieurs du travail. »

Discours de Roland

A Delory succède le citoyen Roland. Il explique l'organisation actuelle des syndicats qui se composent non de socialistes, mais d'ouvriers appartenant à un même corps d'état. Ce ne sont donc pas les syndicats qui peuvent marcher à la conquête des pouvoirs publics.

Il faut des partis politiques; il faut le parti socialiste organisé. Cette organisation ne s'est pas faite sans peine et en quelques mois. Dans le Nord elle est merveilleuse : C'est que cette partie de la France se prêtait admirablement à la compréhension du collectivisme.

Mais puisque le Nord est organisé, pourquoi les indépendants y viennent-ils ? Qu'ils aillent dans les campagnes où le socialisme n'existe pas encore. Nous voulons l'unité avec les socialistes révolutionnaires et non avec les radicaux-socialistes.»

Discours de Guesde

C'est au tour de Guesde qui est acclamé. Il dit la joie qu'il a de se retrouver à Hellemmes et quelle doit être la tactique du Parti ouvrier.

« Vous ne travaillez pas pour vous seuls; vous devez aussi veiller sur la méthode d'affranchissement. Puisqu'il s'agit de l'expropriation de la Société voleuse, les exploités ne peuvent accepter une part du pouvoir avec cette société.

« Millerand avait de bonnes intentions, mais il ne pouvait être que le collaborateur de la classe bourgeoise. C'est là qu'est le péril; et le danger était non seulement pour hier, mais il est pour demain. La propagande du Parti, du fait de cette entrée d'un socialiste dans un ministère bourgeois, s'est trouvée amoindrie. Il faut que ce soit le prolétariat organisé qui conquière le pouvoir central entier; et il ne sera pas plus difficile de prendre celui-ci qu'il n'a été difficile de prendre les mairies.

« La nouvelle société est là sous votre main. Dans 12 mois, il n'y a qu'à envoyer dans les conseils municipaux une majorité socialiste qui combatte et non qui collabore.

« C'est demain l'entrée dans la Terre promise, si vous le voulez, et vous le voudrez, camarades.»

L'ordre du jour

L'ordre du jour, présenté par Ghesquière acclament l'unité socialiste sur le terrain de classe, et avec les socialistes révolutionnaires seulement, est ensuite voté à l'unanimité.

LA FÊTE DE LILLE DÉCORÉE

Le cortège

A onze heures, la pluie qui n'a cessé de tomber durant toute la matinée, cesse un peu.

Les sociétés étaient arrivées dès 10 heures au Palais-Rameau.

Le cortège se forme dans l'ordre suivant : 1° La musique des canonniers sédentaires; — 2° Les Canonniers lillois; — 3° La batterie d'artillerie attelée, dont les canons furent donnés par le 1er consul; — 4° Le Comité organisateur; — 5° Le groupe des Sociétés de gymnastique dont les noms suivent : l'Avenir du Vieux-Lille, l'Avenir de Comines, l'Avenir Haubourdinois, l'Union Tourquennoise, la Renaissance de Marcq-en-Barœul, la Roubaisienne, la Lilloise, la Fraternelle de Lille, la Revanche de Lille, la Vaillante de Lille.

La Jeunesse lilloise, la Saint-Maurice et Fives, la Concorde de Lille, la Jeunesse Loossoise, l'Ancienne de Roubaix, la Patriote de Croix, l'Avenir de Canteleu, l'Espérance de Lille; — 6° La Fanfare Danel; — 7° Les Anciens militaires du Nord; — 8° Les Anciens combattants de 70-71; — 9° Les Anciens gradés; — 10° Les Amis réunis de Wazemmes; 11° La Société de secours mutuels des anciens sous-officiers; 12° La Société de secours mutuels des anciens brigadiers et caporaux; — 13° les Anciens Militaires du Iraits.

14° Les anciens militaires de l'armée de terre et de mer; — 15° Les Anciens chasseurs à pied; — 16° Le Club des Vingt; — 17° Le comité de l'Union française de la Jeunesse; — 18° Les Anciens militaires de la La Madeleine; — 19° Les Anciens militaires de Lambersart; — 20° Les anciens sous-officiers de l'armée de terre d'Haubourdin; — 21° Les Anciens combattants de 1870-71; — 22° d'Armentières; — 23° La Société de l'Union générale de 70-71 de Moulins-Lille; 24° Les Vétérans des armées de terre et de mer; — 25° Les Anciens militaires du 145e; — 26° L'Alliance musicale d'Esquermes; — 27° Les Anciens Militaires de la Madeleine; — 28° Les Anciens Militaires de Lambersart; — 29° Les Anciens Combattants de Dorignies; — 30° La Société d'armes et d'escrime d'Esquermes.

31° les Anciens militaires d'Hellemmes; — 32° les Anciens militaires de Marcq-en-Barœul, — 33° la Giberne de Lille, 34° la Patriote Cominoise, — 35° l'Avenir Hellemmois; — 36° les Anciens combattants de 70-71 de Lambersart; — 37° les Anciens militaires blessés et infirmes; — 38° l'Arquebuse lilloise;

39° la Société des Réformes; — 40° l'Académie d'armes du Nord; — 41° les Artistes lillois; — 42° les Archers de Marseux; 43° la musique des Sapeurs-Pompiers de Lille; — 44° les Sapeurs-Pompiers de Linselles; — 45° les Sapeurs-Pompiers de Sechin; — 46° les Sapeurs-Pompiers de Quesnoy-sur-Deûle; — 47° les Sapeurs-Pompiers de Wambrechies; — 48° les Sapeurs-Pompiers de Lens; — 49° une délégation des Sapeurs-Pompiers de Lille.

Sur la Grand'Place

Sur la Grand'Place, la foule assez nombreuse est tenue à distance, sur les trottoirs par la police.

A onze heures, le cortège commence à arriver. Des sociétés défilent devant la colonne et vont se masser le long du trottoir de la Bourse.

A 11 h. 40, les notabilités arrivent. Une délégation se détache et va chercher le citoyen Delory, maire, qui arrive accompagné des citoyens Dupied, Goudin, Crespin, Bouchery Dufour, Bour, Picavet, Broutin, Guibert, Clément, Delecluse, Bagheboom, Corsin, conseillers municipaux.

La musique des Canonniers joue la Marseillaise. On découvre l'écusson, recouvert d'un drapeau tricolore.

La remise de l'écusson. — Les Discours

M. Eloir présente le jeune élève des Beaux Arts, M. Boiet, chargé de lire le discours de la remise de l'écusson à la Municipalité.

M. Boiet évoque le siège de 1792; il rappelle la fière réponse du Maire André à la sommation du duc Albert : « Nous venons de renouveler le serment d'être fidèles à la Nation, de maintenir la Liberté et l'égalité ou de mourir à notre poste; nous ne sommes pas des parjures »

Il ajoute : « Nous sommes, M. le Maire, de ceux qui réprouvent les guerres injustes, les guerres de conquêtes. Nous comprenons la fraternité des peuples, mais nous avons au cœur l'amour du sol natal. »

Il termine en criant : « Vive Lille! vive la France! vive la République! »

Au nom des sociétés de gymnastique, M. Wachmar a prononcé un discours.

Le citoyen Delory, maire de Lille, a répondu en ces termes :

DISCOURS DE DELORY

Messieurs,

Vous venez de nous dire avec quelle fierté vous avez appris la nouvelle de la distinction accordée à la ville de Lille.

La municipalité, elle aussi, a accueilli cet hommage rendu à la mémoire de nos ancêtres avec d'autant plus de joie qu'elle se souvient que ceux-ci étaient soutenus, dans leur résistance héroïque, par la double volonté de protéger d'abord le pays natal, et de défendre par surcroît contre l'étranger la jeune République qui, déjà puissante et superbe, venait de se dresser devant les réactions coalisées.

On ne séparait pas alors — la réponse du maire André est là qui l'atteste — on ne séparait pas la fidélité à la nation de la défense de la liberté et de l'égalité; en protégeant le territoire, on défendait aussi les principes républicains dont on espérait la réalisation. Et ce fut là le secret de l'invincible résistance des combattants de cette époque.

Aujourd'hui encore — je ne crois pas être téméraire en l'affirmant — des héroïsmes qui ne le cederaient en rien à la vaillance des défenseurs de Lille assiégée, surgiraient, comme par enchantement, pour sauver de toutes les attaques extérieures le pays qui, à l'intérieur, aurait assuré enfin à tous ceux qui travaillent et produisent l'égalité dans le bien-être.

Que le énergie ne déploierait-on pas, pour la sauvegarder du foyer, s'il n'était plus un foyer de larmes et de misères.

Rappelons-nous enfin, messieurs, que ceux dont nous honorons aujourd'hui la valeur ne pratiquaient pas professionnellement le métier des armes ce qui ne les empêcha pas d'être glorieusement victorieux.

Ne perdons pas de vue cet enseignement. Et, en attendant l'heure où, par l'entente internationale des travailleurs organisés, la fraternité humaine sera autre chose qu'un des mensonges du monde civilisé, souhaitons que, moins préoccupés de mettre une organisation encaserne au service des privilèges de la bourgeoisie capitaliste et cosmopolite, souhaitons, dis-je, que nos gouvernants confient la sécurité du territoire à l'armement de tous les citoyens, attachés enfin à la Patrie comme au lieu chéri de la naissance et aussi comme au sol dont les moissons seront réservés à ceux qui l'auront labouré et ensemencé.

Il me reste, Messieurs, à vous remercier de votre initiative et à féliciter les artistes, MM. Maugendre et Chesquier, qui ont conçu le trophée décoratif dont je prends possession au nom de la ville.

Nous sommes heureux que vous nous ayez fourni une occasion nouvelle d'affirmer ici les espérances dont la réalisation est le but de notre vie.

Soyez persuadé que notre amour de la France est aussi vif que le vôtre, car nous y associons le désir d'y organiser et d'y défendre la République démocratique et sociale.

Les vins d'honneur

Après la cérémonie, le comité organisateur et les présidents des sociétés ont été reçus à la Mairie, dans la salle des mariages, où un vin d'honneur leur a été offert.

Le citoyen Delory a remercié à nouveau les organisateurs de la fête, et a dit que si les ressources de la ville le permettaient, la Municipalité ferait elle-même des fêtes grandioses. Il a terminé en félicitant les artistes auxquels est dû l'écusson.

M. Eloir a répondu en quelques mots.

M. Lesur remet, au nom du Club des Vingt, au citoyen Delory, maire, une superbe palme verte.

Le Banquet

A 2 heures un banquet réunissait le Comité organisateur et des représentants de la presse lilloise.

Au champagne, M. Eloir a remercié M. Enghels, le fondeur de l'écusson, et la presse de concours prêté.

Un de nos confrères a parlé au nom de la presse.

Successivement ont pris la parole MM. Frère, Wachmar, Oudart, Foulon. Puis c'est le tour des chanteurs, et les convives applaudissent MM. Hacquin, Landouzy, Delval, Fouan, Frère, Doflandre.

Le concert du soir

Le temps, quoique chargé toute la journée, a bien voulu se montrer clément, et a permis les illuminations. Tout autour de la Grand'place court une guirlande de lanternes vénitiennes rouges, du meilleur effet, avec les illuminations des fausses portes entourant la colonne.

A 8 h. 1/4, la musique du 43e de ligne donne son concert, à l'issue duquel est tiré le feu d'artifice.

A 10 h. 1/4, tout est terminé, et la pluie, qui semble n'avoir attendu que ce moment, recommence à tomber.

UNE ÉGLISE INCENDIÉE

A VALENCIENNES

Nouveaux détails

Nous avons parlé hier de l'incendie qui s'est déclaré samedi soir à l'église Notre-Dame du Saint-Cordon, à Valenciennes.

Cette église est sise place des Carmes. Sa construction date à peine d'un demi-siècle, elle a coûté 8 millions de francs et l'architecte s'est vu décerner la croix de chevalier de la légion d'honneur. Néanmoins c'est un monument dont la construction laisse beaucoup à desirer. A la moindre tempête, des fragments de pierres blanches se détachent et tombent sur la place, faisant craindre des accidents.

Avant-hier soir, vers 7 h. 1/2, le feu s'est déclaré dans cette église d'une façon si intentionnelle, que personne, pas même les curés, vicaires ou membres de la Fabrique, ne peuvent s'expliquer la cause du sinistre. L'incendie a éclaté dans cette maison de Dieu comme dans une vulgaire fabrique.

Grâce au secours promptement exercés et à l'activité de nos braves pompiers, le bâtiment n'a pas eu trop à souffrir.

On peut des à présent estimer les pertes comme suit :

Dégâts matériels qui incombent à la Ville (assurée par 1 compagnie), 1,000 fr.

Vitraux artistiques (compte de la fabrique) 6,000 fr.

Petites orgues (compte de la fabrique), 30,000 fr.

Ensemble : 45,000 fr.

Ces orgues étaient situées dans la nef latérale de droite. Le désastre s'est accompli en moins d'une heure.

Une enquête est ouverte pour connaître les causes de ce sinistre.

Graves accidents de Mine

DEUX OUVRIERS ÉCRASÉS A CARVIN

Hier matin, vers 10 heures, un ouvrier mineur, le nommé André Lecupe, âgé de 34 ans, demeurant à Annœullin, en travaillant à l'abattage du charbon dans la taille n° 8 de la veine Bécomme au fond de la fosse n° 1, niveau de 250 m. 00, a été la victime broyée par la chute d'une pierre mesurant 1 m. 00 de longueur, 0 m. 60 d'épaisseur et 1 mètre de largeur, qui s'est détachée de la voûte.

Le malheureux a été tué sur le coup. Quand ses camarades Boistel Léon et Dupont Octave sont arrivés, ils ne relevèrent qu'un cadavre.

Le délégué mineur Cordier, est descendu sur les lieux pour ouvrir une enquête.

Lecupe était marié et père d'un enfant. La veuve est sur le point d'être mère d'un deuxième enfant.

UN MINEUR ÉCRASÉ

à Roost-Warendin

Un épouvantable accident est arrivé à Roost-Warendin, vendredi dernier, dans les circonstances suivantes :

Delplanque, ouvrier mineur, travaillait dans une des veines de la fosse n° 1 des mines de l'escarpelle, sise sur le territoire de Roost-Warendin, quand soudain un éboulement se produisit.

Le malheureux Delplanque n'eut pas le temps de se sauver et fut enseveli sous les décombres.

Des travaux de déblaiement furent pratiqués. Mais malheureusement ils restèrent inutiles. Delplanque, en effet, dont on retrouva le corps sous l'amas des décombres était mort victime de ce terrible accident

Delplanque laisse sept enfants. Un juge de l'émotion produite dans la commune de Râches, où il habitait.

LA GRÈVE DES VERRIERS A VITRES

DU NORD

Mardi comparaîtront devant la Cour d'appel de Douai les deux ouvriers verriers grévistes arrêtés arbitrairement à Aniche à la suite des scènes tumultueuses qui se sont produites.

Ces verriers, en effet, ont interjeté appel au sujet de la condamnation dont ils ont été frappés.

LA GRÈVE DES TULLISTES

A CALAIS

(De notre correspondant spécial)

Calais, 25 novembre. — Le citoyen Viviani, député de Paris est arrivé aujourd'hui à Calais, à midi. Il a été reçu à la gare par une nombreuse délégation de grévistes.

A la sortie de la gare, Viviani a été l'objet d'une chaleureuse ovation de la part des grévistes et des nombreux curieux.

A 3 heures, a eu lieu à l'Elysée une importante réunion qui avait été spécialement organisée pour les grévistes et leurs femmes. Trois mille personnes y assistaient, dont deux mille femmes.

Viviani a prononcé un discours de très grande envolée.

Après avoir dit que le devoir des élus socialistes était d'être présents sur le théâtre de la grève, pour y représenter le prolétariat tout entier, il a fait une peinture saisissante de l'attitude des patrons calaisiens qui assiègent les antichambres des ministères pour propager des mensonges.

Il critique ensuite ces patrons, bourgeois, bourgeois anarchistes, qui veulent se rebeller contre les lois et prend l'engagement d'intervenir auprès du ministère pour lui demander de faire assurer le respect de la loi.

Dans une chaude péroraison, Viviani adresse des paroles émouvantes aux femmes et leur fait sentir leur devoir de soutenir leurs maris pendant la lutte pour maintenir le syndicat, qui assure les salaires.

L'orateur a été vivement acclamé par l'assemblée tout entière.

La sortie s'est effectuée dans le plus grand enthousiasme et aux cris de: Vive la grève.

UNE GRÈVE DE CHARRETIERS

A LILLE

On sait que les ouvriers charretiers et camionneurs de Fives avaient demandé à leurs patrons, une augmentation de salaires et un franc par semaine, pour le nettoyage des écuries, le dimanche.

Nous pensions que les patrons se rendraient à ces justes revendications. Il n'en a rien été. Aujourd'hui, les ouvriers charretiers de Fives, au nombre d'une cinquantaine, se sont mis en grève.

L'AFFAIRE DE MŒURS

DE SAINT-AMAND

Arrestation d'un élève des Frères

L'affaire de mœurs flamidiennes de Saint-Amand se poursuit.

Hier, un nommé Désiré Boudringhien, ancien élève des écoles cléricales, dont le père est sonneur des cloches de l'église a été arrêté. Il sera conduit aujourd'hui à la prison de Valenciennes, où il tiendra compagnie à Victor M..., le professeur de belles manières cléricales.

Samedi, M. le juge d'instruction de Valenciennes a entendu plusieurs témoins. Il paraît que d'autres témoins, notamment d'anciens élèves des frères, qui avaient gardé le silence jusqu'ici, sont décidés à parler. Ils seront entendus cette semaine par le magistrat instructeur.

On n'arrêtera certainement pas à connaître toutes les victimes des ignobles individus arrêtés, mais les faits déjà établis par l'instruction éclaireront encore une fois — sans avoir besoin de bougies vertes — les bonnes mœurs des hommes de Dieu.

Le Roi du pétrole

Il y a huit jours, les actions de la *Standard Oil Company* — monopolisant la production du pétrole — montaient, à la Bourse de New-York, de 566 à 583 dollars. Cette hausse signifie pour John Rockfeller, le plus gros actionnaire de cette société, un bénéfice de 17 dollars (un dollar vaut 5 francs) par action; de sorte que, sans dérangement, sans travail, en un jour, il s'est trouvé plus riche de 5,978,000 dollars.

Et cette semaine, le soir, pendant qu'il dormait